

# Formation



## L'ADMISSION EXCEPTIONNELLE AU SEJOUR

**Mardi 18 février 2025 – 9h à 17h**

L'accès au séjour des personnes étrangères en France peut se faire de plein droit mais aussi au pouvoir discrétionnaire de l'administration. Cette journée se donne comme objectif d'appréhender le cadre et les situations pour lesquelles l'admission exceptionnelle au séjour peut être sollicitée.

### Objectifs

- Comprendre le cadre législatif et réglementaire
- Connaître les conditions d'obtention et la procédure
- Savoir informer et orienter une personne étrangère

### Contenus

- Définitions et termes-clés
- Le cadre législatif et réglementaire de l'admission exceptionnelle au séjour
- Les types de situations concernées par l'admission exceptionnelle au séjour
- La procédure administrative relative à cette demande
- Sites et lieux ressources

### Prérequis

Avoir suivi la formation « Les fondamentaux du droit au séjour des personnes étrangères en France » ou une formation équivalente

**Public** Etudiant-es, volontaires en service civique, bénévoles et professionnel-les en lien avec le public migrant

**Intervenantes** Aline COCCHI, juriste ADDCAES spécialisée en droit des étrangers, Marianne FALDA, formatrice ADDCAES

**Lieu** Chambéry (à préciser lors de la convocation)

**Inscription** 180€ pour les professionnel-les  
Prix libre à l'issue de la formation pour les bénévoles, étudiant-es, stagiaires et volontaires en service civique

**Renseignements** 04 79 72 43 49 [contact@addcaes.org](mailto:contact@addcaes.org)

**Inscription en ligne avant le 11 février 2025**

<https://framaforms.org/ladmission-exceptionnelle-au-sejour-des-personnes-etrangeres-en-france-18022025-1718307341>

**L'ADDCAES est un organisme de formation déclaré sous le n.° 82 73 0037773. Elle est référencée sur le Datadock et certifiée QUALIOPi au titre de la catégorie « actions de formation »**

